



En Europe, nous sommes confrontés à des défis qui exigent de notre part des réponses judicieuses. Il est donc important que les États membres élaborent leur politique sur la base d'un échange de connaissances, de bonnes pratiques et d'expériences acquises. Notre tâche ne consiste pas seulement à préserver des droits, elle vise aussi à les améliorer.

Je considère que maintenir des standards élevés en matière de droit du travail, assurer un système social efficace et encourager le dialogue social et le dialogue avec la société civile constituent une valeur ajoutée et un avantage compétitif de l'UE. Les États membres doivent veiller à ce que les mesures nationales soient proches, connues et comprises par les citoyens. Il est nécessaire d'éveiller, chez chaque génération, l'intérêt pour l'apprentissage tout au long de la vie et de développer l'adaptabilité, car ce n'est que de cette façon qu'il nous sera possible de faire face aux nouvelles exigences apportées par les changements.

Donnons aux jeunes la possibilité de s'insérer le plus rapidement possible dans le monde du travail. Assurons-leur des emplois de qualité afin qu'ils puissent plus facilement décider de fonder une famille. Ne soyons pas effrayés par le vieillissement de la population mais considérons plutôt ce phénomène comme une opportunité permettant d'élaborer des mesures et des plans responsables.

Lors de la présidence slovène du Conseil de l'UE, nous chercherons ensemble des solutions pour que l'Europe investisse dans le futur de ses citoyens, pour introduire dans la pratique le principe de flexicurité, pour améliorer la situation des jeunes, pour lutter contre l'exclusion sociale, pour faire face aux nouvelles relations entre les générations et encourager leur solidarité réciproque, et pour garantir l'égalité des chances pour tous.

La présentation des bonnes pratiques des États membres est un facteur important de l'échange des expériences et des résultats positifs. C'est une façon d'apprendre les uns des autres. Ce n'est qu'ensemble que nous pourrons obtenir de meilleurs résultats et créer un meilleur avenir pour la société européenne.

Nous savons que, par le passé, l'Europe a su faire preuve de beaucoup de réflexion et de courage. Nous savons qu'aujourd'hui, elle saura aussi.

Marjeta Cotman
Ministre du travail, de la famille et des affaires sociales



»UNE EUROPE QUI INVESTIT DANS LE CAPITAL HUMAIN EST UNE EUROPE QUI TRAVAILLE POUR SON AVENIR«

Créer les conditions susceptibles d'offrir à tous des possibilités et des opportunités de vie décente et de qualité est aujourd'hui l'une des missions prioritaires de l'Union européenne. La croissance économique, la création de nouveaux postes de travail, le plein emploi et la cohésion sociale sont ainsi les tâches principales d'une Union européenne qui souhaite devenir plus compétitive tout en mettant en oeuvre la responsabilité sociale et en encourageant un développement durable, capable de faire face aux défis du 21ème siècle. L'Europe ne pourra se développer que si elle investit dans le capital humain, dans son potentiel et dans les systèmes et les structures lui permettant de devenir/demeurer le meilleur endroit où vivre et travailler. Elle doit, en cela, s'appuyer sur ses acquis et travailler à son avenir.

À cet égard, la présidence slovène consacrera une attention particulière au développement ultérieur des politiques d'emploi et des politiques sociales, à la recherche de mesures permettant de maîtriser les défis démographiques, à l'assurance de l'égalité des chances pour tous ainsi qu'à l'égalité entre les hommes et les femmes.

Au niveau législatif, elle poursuivra la simplification et la modernisation des droits de coordination des systèmes sociaux de protection, et elle s'efforcera de réaliser des progrès dans ce domaine et de faire avancer les actes législatifs en suspens.



EMPLOI

La Slovénie consacrera une grande partie de sa présidence à la Stratégie de Lisbonne. Avec la préparation du nouveau cycle triennal, nous souhaitons assurer la continuité et la stabilité de la Stratégie de Lisbonne renouvelée. Il est toutefois nécessaire de tenir compte des défis démographiques et du principe de flexicurité ainsi que de renforcer la reconnaissance de la dimension sociale. Nous nous engageons à créer un équilibre entre la dimension économique, sociale et de l'emploi de la Stratégie de Lisbonne afin de garantir la durabilité des objectifs atteints.

Dans ce cadre, la présidence poursuivra le débat sur la flexicurité. Nous souhaitons notamment nous concentrer sur la mise en oeuvre des principes communs de flexicurité au niveau national. Nous mettrons particulièrement l'accent sur la situation des jeunes et des travailleurs les plus anciens sur le marché du travail ainsi que sur le rôle des partenaires sociaux et des autres acteurs dans le processus d'élaboration et de réalisation des politiques de flexicurité. L'élaboration de réglementations efficaces concernant la flexicurité constituera l'une des missions prioritaires des États membres lors de la prochaine période.

La présidence slovène part de l'hypothèse que l'Europe doit investir dans l'avenir. C'est pourquoi, nous attacherons une importance majeure aux jeunes et à leur situation dans la société. Nous voulons approfondir la discussion sur le développement de l'emploi des jeunes. Ces derniers, qui devraient être le moteur de la société, sont confrontés à des défis particulièrement importants lors de leur entrée dans le monde du travail. Les jeunes constituent, de manière indiscutable, la catégorie la plus adaptable de la population active. Cependant, ils ont également besoin de mesures qui leur garantissent la sécurité et la stabilité. En associant nos efforts, nous pouvons trouver des solutions qui permettent de réduire le chômage de cette tranche d'âge, de lui assurer la sécurité et la stabilité dont elle a besoin, de faciliter sa décision de fonder une famille et de lui donner la possibilité de coordonner de façon satisfaisante sa vie professionnelle, familiale et personnelle.



AFFAIRES SOCIALES

La nouvelle réalité sociale de l'Europe d'aujourd'hui est la conséquence des profonds changements de la société européenne et demande des réponses globales aux niveaux européen, national, régional et local. Nous espérons que le Bilan de la réalité sociale, que la Commission européenne devrait terminer au printemps 2008, nous permettra d'avoir une image plus nette de la situation. La confrontation aux défis sociaux va exiger une modernisation ultérieure des systèmes et des structures aux niveaux local, régional et national et devra, parallèlement, se refléter dans l'Agenda social modernisé pour la période 2005-2010 attendu pour juin 2008.

Dans le cadre des défis sociaux contemporains, la lutte contre la pauvreté, notamment des enfants et des jeunes, ainsi que contre l'exclusion sociale tient un rôle central. C'est pourquoi, la présidence slovène consacrera une attention particulière sur ce thème. Nous devons franchir un nouveau pas en direction de l'objectif européen de réduire, radicalement, d'ici 2010, la pauvreté et l'exclusion sociale. Parmi les missions prioritaires de la présidence figure la préparation d'un nouveau cycle de méthode ouverte de coordination dans le domaine de la protection et de l'insertion sociales, ainsi que la poursuite du renforcement des interactions positives entre l'Agenda de Lisbonne et les objectifs sociaux communs des États membres.

L'accent sera également mis sur l'insertion et la participation des personnes confrontées à la pauvreté et de celles qui sont les plus éloignées du marché du travail, ainsi que sur l'élaboration d'une stratégie d'insertion active. La modernisation des services sociaux d'intérêt général visant à améliorer leur accès et leur qualité constitue également un chantier important de la présidence. Cette dernière estime nécessaire d'œuvrer à la formation d'un cadre européen harmonisé qui tienne compte et respecte les traditions nationales, dans le domaine des services sociaux.



DÉMOGRAPHIE

La présidence slovène entend poursuivre le débat européen sur les défis démographiques car la maîtrise de ces derniers dépend, dans une grande partie, de la réalisation des objectifs de la Stratégie de Lisbonne. Nous sommes d'avis que la société ne peut faire face aux défis du 21^{ème} siècle que dans le cadre d'une coexistence et du respect de toutes les générations. C'est pourquoi, nous nous concentrerons sur les nouvelles relations intergénérationnelles et sur le développement des nouvelles formes de solidarité. Nous discuterons également des soins de longue durée, lesquels constituent l'un des aspects les plus importants de la solidarité et de la coopération intergénérationnelles, et nous insisterons, à cet égard, sur l'amélioration de leur qualité et de leur accès.

ÉGALITÉ DES CHANCES

La création de conditions garantissant l'égalité des chances pour tous les individus est un objectif commun. La présidence slovène s'efforcera d'assurer la durabilité des résultats de l'Année européenne de l'égalité des chances, célébrée en 2007.

Nous tiendrons les engagements pris par le trio présidentiel à savoir, le renforcement des activités visant à garantir l'égalité des chances et à empêcher la discrimination à l'égard des personnes handicapées. À cette fin, nous accorderons une attention particulière à la Convention des Nations unies sur les droits fondamentaux des handicapés. En notre qualité d'État président, nous mettrons tout en oeuvre afin que l'Union européenne et les États membres ratifient la convention et le protocole facultatif dans les meilleurs délais et qu'ils transposent les dispositions dans leur législation nationale, dans leur politique et dans la pratique. La présidence s'efforcera également d'améliorer les possibilités d'emploi et d'insertion sociale des invalides dans le cadre de la Stratégie de Lisbonne et de la méthode ouverte de coordination pour la protection et l'insertion sociales.



ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

Dans le domaine de l'égalité entre les hommes et les femmes, la présidence slovène poursuivra les objectifs et les missions prioritaires du Pacte européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes, de la Feuille de route pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2006-2010) et de la Stratégie de Lisbonne. La présidence continuera avec la réalisation des engagements issus de la déclaration du trio présidentiel allemand, portugais et slovène «Vers l'égalité entre les hommes et les femmes dans l'Union européenne».

Une attention particulière sera consacrée à l'élimination des stéréotypes liés au genre ainsi qu'à la participation et l'émancipation des femmes dans la société. La Présidence slovène continuera la surveillance de la réalisation des objectifs de la plate-forme de Pékin afin de développer des indicateurs sur les filles et les jeunes filles et de préparer un rapport sur les femmes dans le processus de prise de décisions politiques.

La présidence slovène mettra également l'accent sur l'intégration du principe d'égalité entre les hommes et les femmes dans les processus politiques et les autres domaines importants.



Réunion informelle des Ministres de l'égalité entre hommes et femmes et Conférence sur l'égalité entre hommes et femmes

Brdo pri Kranju, 29 – 31 janvier 2008

Les stéréotypes liés au genre constituent l'une des formes les plus tenaces d'inégalité entre les hommes et les femmes dans tous les domaines et dans toutes les phases de la vie. La conférence intitulée Éliminer les stéréotypes liés au genre: mission (im)possible?, réalisée avec le soutien de la Commission européenne, s'efforcera de montrer comment il serait possible de supprimer les rôles traditionnels et les stéréotypes liés au genre, notamment dans le domaine de l'éducation, de l'apprentissage, de l'emploi, de la culture et des médias.

La conférence sera suivie par une réunion informelle des ministres de l'égalité entre les hommes et les femmes qui constituera l'un des événements-clés de la présidence slovène dans le domaine de l'égalité entre les hommes et les femmes. Les ministres discuteront de la participation et de l'émancipation des femmes dans la société. Ce thème servira de cadre à la discussion portant sur la participation équilibrée des hommes et des femmes dans la prise de décisions politiques, sur l'émancipation des filles en vue d'obtenir l'égalité entre hommes et femmes ainsi que sur l'importance des politiques ayant pour objectif l'égalité entre hommes et femmes dans le cadre de la coopération au développement.

Réunion informelle des ministres de l'emploi et des affaires sociales

Brdo pri Kranju, 31 janvier - 2 février 2008

La recherche de l'équilibre entre la sécurité et la flexibilité est un processus à longue échéance qui demande la participation active de tous les acteurs. Ces dernières années, au niveau européen, des étapes importantes ont été franchies. Elles soutiendront et aideront les États membres lors de l'élaboration des réglementations nationales. La contribution des présidences précédentes, y compris l'adoption du principe commun de flexicurité, est inestimable.

La présidence slovène souhaite garantir la poursuite de ce processus et encourager l'approfondissement des discussions sur la flexicurité, notamment dans le cadre de l'introduction du principe commun de flexicurité, et de la coordination des politiques sociales et des politiques d'emploi. À cet égard, la présidence accordera une attention particulière aux jeunes travailleurs et aux travailleurs âgés ainsi qu'aux défis auxquels les femmes sont confrontées sur le marché du travail.



Conférence Emplois pour les jeunes – prospérité pour tous

Brdo pri Kranju, 23 – 25 avril 2008

Bien que les jeunes, avec leur énergie et leur dynamisme, soient le moteur de la société, ils sont aujourd’hui confrontés à des défis particulièrement importants lors de leur entrée dans le monde du travail. Même s’ils constituent de manière indiscutable la catégorie la plus adaptable de la population active, ils ont néanmoins besoin de mesures garantissant leur sécurité et leur stabilité. Nous devons notamment leur faciliter le passage du système éducatif au marché du travail. Nous devons également leur offrir, dès leur premier emploi, un degré de sécurité qui leur permettra de prendre aisément la décision de fonder une famille. La conférence portera essentiellement sur l’emploi des jeunes et les thèmes principaux seront : les jeunes et les emplois atypiques, les jeunes et la mobilité, la relation entre le marché du travail et l’éducation ainsi que la coordination de la vie de famille et de la vie professionnelle.

Conférence sur la démographie – la solidarité intergénérationnelle et les soins de longue durée

Brdo pri Kranju, 27 – 29 avril 2008

En raison des changements démographiques, la société est confrontée à l’émergence de nouvelles relations entre les générations. La conférence sur la solidarité intergénérationnelle et la coopération sera organisée en deux volets. Dans la première partie, nous nous efforcerons de redéfinir le concept de solidarité en liaison avec la recherche de nouvelles formes de cohabitation et de coopération intergénérationnelles. La deuxième partie sera consacrée à une discussion sur les soins de longue durée comme premier exemple concret de solidarité et de coopération entre les générations.

**7e rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté**

Bruxelles, 16 - 17 mai 2008

L'objectif principal de cette rencontre est de faire entendre la voix de ceux qui sont confrontés à la pauvreté et de ceux qui élaborent des politiques visant à réduire la pauvreté et l'exclusion sociale au niveau des États membres et de l'Union européenne. La rencontre visera également à encourager l'activité et l'insertion des groupes marginalisés dans le processus de recherche de solutions et dans la formation de stratégies et de mesures visant à améliorer leur situation.

Conférence Convention sur les droits des personnes handicapées – lettre morte et/ou réalité ?

Kranjska Gora, 22 - 23 mai 2008

La conférence et la réunion informelle des ministres responsables des personnes handicapées concernent la mise en œuvre de la Convention des Nations unies sur les droits fondamentaux des handicapés. La présidence slovène axera la conférence sur les progrès de la politique européenne dans la réalisation de cette convention dont sont responsables les États membres et l'Union européenne dans son ensemble. L'accent sera mis sur des thèmes spécifiques tels que la vie des personnes handicapées dans les communautés locales, l'emploi et l'accès au sens large – accessibilité aux environnements construits, au transport, aux technologies d'information et de communication et aux médias.



RÉUNIONS DU CONSEIL

Février

29. 2. 2008, Bruxelles

Conseil pour l'emploi, la politique sociale, la santé et la protection des consommateurs

Juin

9 – 10. 6. 2008, Luxembourg

Conseil pour l'emploi, la politique sociale, la santé et la protection des consommateurs

RÉUNIONS INFORMELLES

Janvier

30 – 31. 1. 2008, Brdo pri Kranju

Réunion informelle des ministres de l'égalité entre les hommes et les femmes (Avec le concours du Bureau pour l'égalité des chances)

Février

31. 1. – 2. 2. 2008, Brdo pri Kranju

Réunion informelle des ministres de l'emploi et des affaires sociales



CONFÉRENCES

Janvier

29 – 30. 1. 2008, Brdo pri Kranju

Conférence sur l'égalité entre hommes et femmes Élimination des stéréotypes liés au genre: mission (im)possible?
(Avec le concours du Bureau pour l'égalité des chances)

Avril

23 – 25. 4. 2008, Brdo pri Kranju

Conférence Emplois pour les jeunes – prospérité pour tous

27 – 29. 4. 2008, Brdo pri Kranju

Conférence sur la démographie – la solidarité intergénérationnelle et les soins de longue durée

Mai

16 – 17. 5. 2008, Bruxelles

7e rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté
(Avec le concours du Réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale- EAPN)

22 - 23. 5. 2008, Kranjska gora

Conférence Convention sur les droits des personnes handicapées – lettre morte et/ou une réalité ?



REUNIONS TECHNIQUES ET INSTITUTIONNELLES

Mars

9 – 11. 3. 2008, Brdo pri Kranju

Réunion du Comité des hauts responsables de l'inspection du travail (Réunion du CHRIT)

17 – 19. 3. 2008, Brdo pri Kranju

Réunion informelle du Comité de l'emploi (EMCO)

25 – 26. 3. 2008, Brdo pri Kranju

Réunion du groupe intergouvernemental L'Europe de l'Enfance

Avril

29 – 30. 4. 2008, Brdo pri Kranju

Réunion informelle du Comité de la protection sociale (CPS)

Mai

14 – 16. 5. 2008, Brdo pri Kranju

Réunion des correspondants du système d'information mutuelle sur les politiques de l'emploi (MISEP)

20 – 22. 5. 2008, Brdo pri Kranju

Réunion des correspondants du système d'information mutuelle sur la protection sociale (MISSOC)

24 – 25. 5. 2008, Ljubljana

Le Forum européen des personnes handicapées - Assemblée générale annuelle

Juin

12. 6. 2008, Genève

Réunion informelle des ministres du travail dans le cadre de la conférence internationale du travail sur le thème de l'emploi décent pour les jeunes (Avec le concours de l'Organisation internationale du travail)

5 – 6. 6. 2008, Portorož

Réunion du groupe de travail EURES (Avec le concours de l'Institut slovène pour l'emploi)

19 – 20. 6. 2008, Maribor

Réunion des directeurs des services publics de l'emploi (SPE) et du groupe de pilotage EURES (Avec le concours de l'institut slovène pour l'emploi)